

Zeitschrift: Suisse magazine = Swiss magazine
Herausgeber: Suisse magazine
Band: - (2009)
Heft: 233-234

Rubrik: Dans les cantons

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



APPENZELL

• La Rega a dû évacuer cinquante-huit randonneurs piégés à la station sommitale du téléphérique menant de Brülisau (AI) au Hoher Kasten. Une défectuosité technique de l'installation est en cause. L'évacuation par rotation de deux hélicoptères a duré environ une heure.



ARGOVIE

• Une couleuvre des blés a été retrouvée par une Argovienne devant la porte de sa maison, à Möriken. Elle a averti la police. Le serpent – rouge orangé et d'une cinquantaine de centimètres de long – n'est pas venimeux. Ce n'est pas une espèce vivant en Suisse. Il est souvent élevé, acheté ou vendu (quelques dizaines de francs par tête) dans le milieu des amateurs de reptiles. La police est à la recherche de son propriétaire.

• Près de 1 000 personnes ont célébré la canonisation de la première sainte suisse, la religieuse Maria Bernarda (1848-1924), dans sa commune d'origine à Auw (AG).



BÂLE-CAMPAGNE

• Les polices de 18 pays européens, dont la Suisse, ont contrôlé 57 428 autocars du 21 au 27 juillet dernier. En Suisse, onze chauffeurs présentaient une alcoolémie supérieure à la limite autorisée. Sur les 707 véhicules contrôlés à Liestal (BL), quatre n'étaient pas techniquement en ordre. De plus, 104 chauffeurs n'avaient pas respecté leur temps de repos.



BÂLE-VILLE

• L'évêque de Bâle Kurt Koch et le curé Franz Sabo ont mis fin au long conflit qui les opposait. Le prélat a rendu sa « mission canonique » au curé de Röschenz.

Franz Sabo s'est engagé à ne plus recourir aux médias en cas de problème.

- Le Tribunal pénal de Bâle-Ville a condamné une mère à 8 ans de prison ferme pour le meurtre de son fils âgé de 12 ans. Elle avait étranglé l'enfant de ses propres mains en décembre 2004 à Riehen (BS). La mère, âgée de 54 ans, avait tenté de se suicider de plusieurs manières après le meurtre.



BERNE

• La Fête du chocolat à Berne a tourné presque entièrement autour du toblerone. À l'occasion des 100 ans de la légendaire marque, une barre dentelée géante de 100 kilos a été distribuée à la population. Les 15 000 Bernois présents ont pu goûter « *au plus grand toblerone de tous les temps* », ont indiqué les organisateurs de l'événement. Le chocolat leur a été offert entre autres par le maire de la ville, Alexander Tschäppät. Des concerts gratuits ont également eu lieu sur la Münsterplatz.

- Le canton de Berne interdit à son tour la fumée dans les bâtiments publics. Griller une cigarette restera autorisé dans les restaurants pour autant qu'ils disposent d'un fumoir. Il n'y aura aucune dérogation pour les bars ou les petits cafés.



FРИBOURG

• Une canalisation souterraine en sapin datant du premier siècle après J.-C. a été découverte à Vallon. Selon les analyses du Laboratoire romand de dendrochronologie de Moudon, les troncs de sapins utilisés pour construire cette canalisation ont été abattus durant l'hiver 32-33. En raison de la parfaite conservation du bois, cette découverte peut être qualifiée d'exceptionnelle selon les spécialistes.

- Un employé de l'Office fribourgeois des poursuites est soupçonné d'avoir obtenu des faveurs sexuelles en échange de l'arrêt d'opérations de poursuite. Une instruction pénale a été ouverte contre lui pour abus d'autorité, corruption passive et abus de détresse. L'employé est

suspecté d'avoir entretenu, dans le cadre de ses fonctions, des relations sexuelles avec deux débitrices.



GENÈVE

- L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a inauguré à Genève « l'Horloge de la mort », un monument qui montre le nombre de décès liés au tabac depuis le lancement des négociations sur la Convention internationale contre le tabagisme en octobre 1999. Fin octobre, elle affichait près de 40 millions...

- À Genève, l'initiative réclamant l'instauration d'un salaire minimal a fait un tabac. Le mouvement Solidarité a déposé 12 300 paraphes un mois avant la fin du délai de récolte des signatures. Son texte demande d'ancrer le principe d'un salaire minimum dans la Constitution mais n'avance aucun chiffre.



GRISONS

- Une calèche est tombée dans le Rhin à Maienfeld (GR). Les passagers venaient de descendre près d'un pont lorsque le cheval a commencé à s'agiter. Le maître a voulu le dételer mais, avant qu'il ait fini, l'animal a entraîné le véhicule et a dévalé avec lui la rive escarpée du fleuve. Dans l'eau, le cocher a réussi à dételer le cheval mais il a fallu l'intervention d'un hélicoptère pour hisser l'équidé sur la rive. Homme et bête ne sont que légèrement blessés.



JURA

- Le parlement jurassien a accepté une motion du popiste Rémy Meuret visant à faire interdire la garde armée dans le canton. Voté de justesse, le texte demande au gouvernement d'utiliser tous les moyens légaux pour atteindre cet objectif, en intervenant auprès de la Confédération et des communes jurassiennes.
- Le Jura mettra en valeur les milliers de traces de dinosaures découvertes en ▶

► Ajoie. Le parlement a accepté un crédit de 3,5 millions de francs en faveur du projet « PaléoJura ». Ce concept doit faire du Jura un centre de compétences internationales. La région est considérée comme le troisième site mondial en importance, avec 5 000 traces référencées. « PaléoJura » s'articule autour de trois axes. Outre le développement d'un pôle scientifique, le site se veut également ludique pour le grand public.



LUCERNE

- Le concordat sur l'harmonisation scolaire a du plomb dans l'aile. Il a été rejeté par les citoyens lucernois qui étaient les premiers à se prononcer sur cet objet. Attaqué par un référendum lancé par un comité proche de l'UDC, Harmos a été repoussé par 61,4 % des voix. Seules la ville de Lucerne et la commune de Meggen l'ont approuvé. Les opposants contestaient principalement la scolarisation obligatoire dès l'âge de 4 ans. Outre cet aspect, Harmos prévoit de coordonner les objectifs de formation de l'école obligatoire. Le concordat doit entrer en vigueur lorsque dix cantons l'auront adopté. Pour le moment, six cantons l'ont définitivement approuvé : VD, JU, NE, VS, SH, GL. Des référendums ont été lancés dans 5 cantons : TG, SG, GR, ZH, NW. En cas de désaccord entre cantons, la Confédération pourrait rendre Harmos obligatoire pour tous, mais il faudrait alors que le concordat soit approuvé par au moins 18 cantons.

Les fromages de Suisse s'affichent à Paris

L'Appenzell, la tête-de-moine, le gruyère, le tilsit, le sbrinz... ont été les vedettes du « Swiss Lounge Bar » ouvert à Paris pendant une quinzaine de jours au mois de novembre, dans une galerie d'art transformée pour l'occasion. Cette opération de sensibilisation du public français à la qualité de nos fromages était organisée par Fromages de suisse. Au menu, exposition, dégustations, ateliers pour les enfants... dans une ambiance très cosy et réussie. Dans le prochain numéro de *Suisse Magazine*, nous vous dirons, c'est promis, où trouver des fromages helvétiques à Paris.



NEUCHÂTEL

- Une deuxième initiative populaire visant la réforme hospitalière a été déposée à la Chancellerie d'Etat de Neuchâtel. L'initiative cantonale « en faveur d'une médecine de proximité » a récolté 6 600 signatures.



NIDWALD

- Un paysan nidwaldien a asséné un coup mortel sur la tête d'un jeune lynx qui s'était introduit dans son étable à chèvres. L'animal pesait à peine deux kilos. Les autorités enquêtent, car le lynx est un animal protégé.



OBWALD

- Obwald recevra très probablement 14,4 millions de francs à titre extraordinaire pour les inondations qui ont frappé le demi-canton en 2005. À l'unanimité, une commission du Conseil des États recommande au plénum d'accepter ce crédit. Dans la foulée, la commission de l'environnement a demandé de prévoir un montant supplémentaire de 70 millions de francs dans le budget 2009 afin de lutter contre les crues.



SAINT-GALL

- La police a interpellé un jeune homme qui se promenait avec un python royal dans un parc de Saint-Gall. Le serpent était logé dans son sac à dos qui contenait également deux couteaux à cran d'arrêt et un poing américain, a annoncé la police municipale saint-galloise. Le jeune homme a été dénoncé en raison de la possession de ces armes et pour transport inapproprié d'un serpent.
- L'homme qui avait tué l'enseignant de sa fille en 1999 à Saint-Gall est sorti de prison au Kosovo. Cette libération rend toujours plus improbable son extradition vers la Suisse, qui a été refusée par la plus haute Cour de justice kosovare. Le professeur avait tenté d'aider l'adolescente qui aurait été abusée par son père.

- Altstätten (SG), une ville de 10 000 habitants située à la frontière autrichienne s'apprête à abriter le premier immeuble suisse destiné à accueillir uniquement des gens vivant seuls. Un événement qui reflète l'évolution de la société : selon les dernières statistiques, près de 55 % des Suisses vivent seuls...



SCHAFFHOUSE

- Un garçon de trois ans a eu plus de peur que de mal en jouant à Schaffhouse. Malgré une chute de quatre mètres à l'intérieur d'un saut-de-loup, il s'en sort avec juste une égratignure à la tête.



SCHWYZ

- Le groupe technologique Cérlikon, installé à Pfäffikon (SZ) a plongé dans le rouge au premier semestre 2008, essuyant une perte nette de 313 millions de francs. Durant la même période de 2007, l'entreprise avait dégagé un bénéfice de 128 millions. La dégradation résulte d'un « écroulement sans précédent de l'industrie textile », a expliqué son patron. La hausse des prix de l'énergie et des matières premières ainsi que la faiblesse du

dollar ont aussi pesé. Le groupe envisage la vente, la fermeture ou la délocalisation de certains sites de production.



SOLEURE

- Deux personnes ont été blessées dans une bagarre sur une aire d'autoroute à Gunzen (SO) en plein milieu de la nuit. Une quinzaine de jeunes étaient impliqués. Les protagonistes, qui avaient passablement bu, ont décampé au volant de leur voiture avant l'arrivée de la police, a indiqué celle-ci.



TESSIN

- La TV tessinoise innove en présentant un téléjournal à 7 heures du matin. L'émission est rediffusée une heure plus tard. Cette nouveauté constitue le premier pas vers une mise en commun des moyens d'information de la radio et de la télévision tessinoises.

- Des cambrioleurs ont utilisé les grands moyens pour pénétrer dans un office de Poste à Lodrino (TI) au cours d'une nuit. Les malfrats ont brisé une porte à l'arrière du bâtiment avec une pelle mécanique et ont investi la salle du trésor. Malgré l'alarme, ils ont pu fracturer le coffre mais ils ont finalement pris la fuite sans aucun butin.



THURGOVIE

- Une prostituée thaïlandaise de 30 ans, disparue depuis le 27 août à Märstetten (TG), a été retrouvée morte dans une forêt. Son assassin présumé est un Suisse condamné par le passé pour viols et lésions corporelles. L'homme de 41 ans a été le dernier client de la prostituée. Il est en détention provisoire depuis le soir de la disparition de la victime.



URI

- C'est parti ! L'ambitieux projet d'un milliardaire égyptien va commencer à

devenir réalité. Le premier coup de pelleuse a été donné à Andermatt. Sur un terrain de 600 000 m², un complexe hôtelier et de loisirs avec 800 lits dans des villas, chalets et appartements doit y voir le jour.



VALAIS

- Des organisations environnementales s'opposent à la surélévation de 76 mètres du mur du barrage de Fah dans la vallée de Zwischbergen-Gondo, pour un projet de pompage turbinage de la société Energie électrique du Simplon (EES). Selon EES, le futur aménagement permettra de faire passer la production actuelle de 240 millions de kWh à près de 360 millions de kWh et d'améliorer la répartition de l'électricité produite tout au long de l'année. Le problème pour les écologistes, au premier rang desquels on trouve le WWF, c'est que le projet ferait disparaître plus de 600 000 m² de territoires précieux dans cette haute vallée alpine préservée. « Les organisations de protection de la nature encouragent les énergies renouvelables, mais pas lorsque celles-ci entraînent le sacrifice des paysages de grande importance », estime le WWF.

- Dans le cadre de son 65^e anniversaire, la base aérienne de Sion a ouvert ses portes au public et aux passionnés d'aéronautique pendant deux jours. Une occasion de faire découvrir le quotidien et les coulisses d'une base militaire des Forces aériennes. La particularité de la base de Sion est d'accueillir sur le même site aviation militaire et aviation civile. Bon nombre de services de l'aéroport civil (notamment l'entretien constant de l'infrastructure) sont ainsi fournis par la base aérienne militaire. Un atout pour un canton qui tire une grande part de ses revenus de l'activité touristique.



VAUD

- La réforme annoncée de la justice pénale nécessitera de gros moyens financiers de la part du canton de Vaud. Plus de 67 postes devront ainsi être pourvus, dont 16 juges. Cela représente une aug-

mentation du budget de l'Ordre judiciaire de 16 millions de francs dès 2011. Selon le conseiller d'Etat P. Leuba, cette réforme est une « révolution ». Les fonctions de juges d'instruction et de procureurs seront fusionnées. Les procureurs instruiront désormais les dossiers et défendront l'accusation. Ce nouveau ministère public sera rattaché au Conseil d'Etat et son indépendance figurera dans la Constitution.

- En second et définitif débat, le Grand Conseil vaudois a accepté d'accorder à tous les parents vaudois des allocations familiales. Cette modification de la loi va notamment permettre aux indépendants et aux personnes sans activité d'être sur un pied d'égalité avec les employés.
- Chéserex (VD) a décroché le titre de commune la plus riche de Suisse dans une émission de la télévision alémanique. Ce palmarès a été établi sur la base de l'impôt fédéral direct pour la période fiscale 2004, statistique disponible la plus récente. Chéserex doit notamment sa fortune à deux de ses habitants : Henri-Ferdinand Lavanchy, fondateur d'Adia intérim, devenu Adecco, la plus grande agence de travail temporaire du monde, et Dona Bertarelli, la sœur d'Ernesto.



ZURICH

- Le Cabaret Voltaire, lieu de naissance du dadaïsme en 1916, survivra. Les Zurichois ont accepté une subvention pour le loyer de ce centre culturel après un référendum lancé par l'UDC. En inaugurant le légendaire Cabaret Voltaire en février 1916, Hugo Ball, Emmy Hennings, Hans Arp, Tristan Tzara et Marcel Janco ont fondé le dadaïsme qui rayonnera ensuite dans le monde entier.

- L'Office de l'assurance invalidité de Zurich réexamine 1 700 dossiers de rentes. Il veut s'assurer que le passé politique qui a contraint son médecin-chef à démissionner n'a pas eu d'effet sur les avis donnés. Le psychiatre de 55 ans a en effet dû quitter son poste après avoir été confronté à son passé d'extrême droite par un journaliste. L'homme avait été surveillé par les services secrets allemands comme membre du NPD, un parti néonazi.

HENRIETTE GERMAIN-NICOLET